

	Structures porteuse de la démarche GIZC	• Le PETR du Pays d'Auray
		2014-2017
	€	142 162 €
	Linéaire côtier	• 232 kilomètres
	Nombre de communes	• 28 communes
	Nombre d'habitants	• 92 000 habitants
	Mots-clés	Axe 4 du FEP, pêche, aquaculture, gouvernance, stratégie maritime, planification

1- Présentation de la démarche

Le contexte

La large façade maritime du Pays sert de support pour les activités traditionnelles soit pour l'exploitation de ses ressources (pêche, conchyliculture), soit pour les besoins des activités portuaires (plaisance, nautisme). Ces activités maritimes participent fortement à l'aménagement du territoire et au maintien d'emplois permanents dans des communes littorales. Ces métiers participent également à l'identité maritime du territoire.

Le littoral du Pays d'Auray bénéficie d'une attractivité et d'un accroissement très important de sa population. Cette attractivité impacte fortement l'identité et l'économie maritime du Pays.

En réponse à ces dynamiques territoriales, le PETR du Pays d'Auray et ses partenaires ont mis en œuvre de 2010 à 2014 l'axe 4 du fond européen pour la pêche intitulé « Pour un développement durable des zones côtières tributaires de la pêche et de l'aquaculture ». Ce programme visait à créer un environnement favorable au maintien et au développement durable de la conchyliculture et de la petite pêche. Par ailleurs, au travers du projet de SCOT, les élus du Pays d'Auray ont réaffirmé l'importance du littoral et du lien terre-mer.

Les actions

Au travers du projet de Gestion Intégrée de la Zone Côtière, le Pays d'Auray a souhaité définir **une stratégie maritime partagée** qui puisse répondre aux principaux enjeux du territoire. L'enjeu stratégique pour le Pays est bien de diversifier les activités, de développer l'emploi et de soutenir l'innovation, tout en consolidant les activités traditionnelles.

Pour répondre à cet enjeu, **une démarche prospective sur le devenir des filières maritimes** et de leurs besoins a été engagée. Pour cela, un groupement de cabinets composé d'Oceanic Développement et Phri Strategy a été retenu pour réaliser un diagnostic des besoins des filières de l'économie maritime (phase 1) et définir un plan d'actions à mettre en œuvre par les collectivités (phase 2) pour assurer le maintien et le développement de ces filières sur le territoire.

Le Pays a également mobilisé son ingénierie pour assurer l'animation, la concertation et la mise en réseau des nombreux acteurs du territoire

Les résultats attendus

Le FEP axe 4 a posé les bases d'une gestion partenariale. Cette organisation de concertation opérationnelle et décisionnelle s'est avérée une véritable valeur ajoutée pour la réussite de ce programme. Le pays d'Auray a souhaité préserver et consolider cette gouvernance en l'élargissant aux autres champs d'activités littorales (acteurs du nautisme, de l'halio-alimentaire...) afin de mieux prendre en compte l'ensemble des enjeux. Le premier résultat attendu était donc l'émergence d'une nouvelle gouvernance plus englobante.

Le deuxième objectif à travers la démarche prospective était de fournir aux élus du territoire un outil d'aide à la décision pour assurer la pérennité des filières maritimes sur le territoire.

2- Bilan de la démarche

Un processus d'implication des acteurs réfléchi

Pour répondre aux enjeux multiples et faisant intervenir des champs différents, il était nécessaire d'avoir une approche globale de la question du littoral. Cela suppose de **décloisonner les processus** de gestion, de combiner les outils et d'assurer une meilleure cohérence entre les actions de chaque acteur à différents niveaux.

L'**association de l'ensemble des acteurs du littoral** du territoire était ainsi nécessaire pour définir et piloter une stratégie globale partagée.

Ainsi **une cinquantaine de structures** a été associée à la démarche, du secteur de la pêche, l'aquaculture et l'halioalimentaire, du nautisme/plaisance, du tourisme, des transports maritimes, des énergies marines renouvelables, du secteur public et de la formation/recherche (voir liste des acteurs en pièce jointe).

Parmi eux, une quarantaine d'acteurs a été contactée et interviewée par les bureaux d'études Oceanic Développement et Phri Strategy.

Une **restitution intermédiaire des phases 1 et 2 de l'étude** a été organisée devant les structures têtes de réseau (Conseil de développement du Pays d'Auray, Comité Régional de la Conchyliculture, Comité départemental des Pêches et des Élevages Marins, Crie de Quiberon Compagnie des Ports du Morbihan, Ecole National de Voile et des Sports Nautiques, AFPA, lycée maritime d'Etel, CPIE de Belle-Ile-en-Mer).

Suite à cette restitution, une consultation par questionnaire en ligne a également été mise en place afin d'avoir un retour de ces acteurs sur les actions et projets proposés par le groupement de bureaux d'étude.

Ces divers temps d'échanges organisés ont permis de faire se rencontrer des acteurs qui n'avaient pas l'habitude de travailler ensemble et d'impulser des rapprochements pour des actions coordonnées sur le territoire.

Pour atteindre le deuxième résultat attendu (obtenir un outil d'aide à la décision), un **comité de pilotage** s'est constitué, composé d'**élus du territoire** (élus du Pays d'Auray, d'Auray Quiberon Terre Atlantique, de la Communauté de communes de Belle-Ile-en-Mer, du PNR du Golfe du Morbihan, du Syndicat Mixte de la Ria d'Etel et du Syndicat Mixte du Loch et du Sal). Ce comité avait pour objectifs : le suivi du bon déroulement de la mission, la priorisation des enjeux par filière, la validation du processus d'implication des acteurs...

Ces nouvelles pratiques de GIZC facilitées par le soutien financier et technique de la Région ont permis au territoire de coordonner et de mettre en œuvre une véritable stratégie maritime. Cela a contribué à l'élaboration du contrat de partenariat 2015-2020 avec des propositions dont la qualité a été saluée par la Région (Priorité 1 « Travailler en Pays d'Auray » et DLAL FEAMP).



Un diagnostic précis des filières maritimes et une boîte à outils opérationnels

La démarche GIZC dans son ensemble (concertation, réalisation d'une étude...) a permis de :

- faciliter la compréhension des enjeux maritimes aux acteurs,
- favoriser la mise en cohérence entre les différentes politiques publiques,
- constituer un outil commun d'aide à la décision pour les collectivités,

L'étude réalisée s'est concrétisée par un diagnostic prospectif de l'évolution et des besoins des filières maritimes du territoire (**voir rapport phase 1**) et par une boîte à outils pour les acteurs du territoire proposant des projets opérationnels adaptés à ces besoins (**voir rapport phase 2**).

Sur la base de cette étude, plusieurs priorités partagées ont été définies pour le territoire :

- Valoriser les produits locaux de la mer (en lien avec la démarche « Bien Manger en Pays d'Auray »)
- Soutenir les projets innovants et les initiatives de diversification des filières pêche et conchyliculture (en lien avec le DLAL FEAMP)



- Valoriser la Baie de Quiberon comme un site incontournable de la préparation de la course nautique, en complémentarité de la base de Keroman, en lien avec l'ENVN et les écoles/clubs du territoire
- Soutenir les pratiques nautiques innovantes (le foil)
- Valoriser les événements nautiques du Pays d'Auray
- Mettre en réseau les acteurs du nautisme (des acteurs de la filière compétition, des petits clubs à l'ENVN...)
- Optimiser les capacités d'accueil sur le territoire pour l'accueil d'événements nautiques, du tourisme d'affaire, de préparation des concurrents aux courses...

Le groupement de bureaux d'études a décliné ces priorités en projets à mettre en œuvre par les collectivités. L'étape d'après consistera à les concrétiser.

Les perspectives : comment ces priorités vont-elles être traitées ?

Une des conclusions les plus importantes de la démarche GIZC a été la redéfinition du périmètre de réflexion pour les filières maritimes. En effet, malgré des spécificités locales indéniables, de nombreux acteurs du nautisme, de la pêche, de l'aquaculture, etc. pensent à l'échelle morbihannaise, voire Bretagne Sud.

Face à ce constat, de nombreuses actions proposées pour le maintien et le développement des filières maritimes sur le territoire sont positionnées à l'échelle des deux Pays (Auray-Vannes), dans le cadre de différents dispositifs où les occasions de coopérer se sont multipliées :

- Le soutien aux activités primaires maritimes dans le cadre du DLAL FEAMP,
- Le soutien aux activités liées à l'eau dans le cadre de la destination touristique Bretagne Sud Golfe du Morbihan,
- La gestion durable des ressources dans le cadre notamment du Schéma de Mise en Valeur de la Mer du Golfe du Morbihan.

En parallèle, les communautés de communes d'Auray Quiberon Terre Atlantique et de Belle-Ile-en-Mer se sont engagées dans des démarches de mise en réseau des acteurs du nautisme.

Enfin, la question d'éducation à la mer et au littoral étant transversale, les Pays d'Auray et de Vannes ont décidé d'engager un projet sur ces questions et souhaitent obtenir le soutien de la Région en 2017 sur les crédits GIZC non consommés pour finaliser la mise en œuvre de ce programme.



Pays d'Auray

Espace Tertiaire de Porte Océane
Rue du Danemark
56403 Auray

Marion MAZODIER
marion.mazodier@pays-auray.fr
02 22 76 03 59

